

Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: - (1856)

Artikel: Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale
Autor: Scholl, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

du 23 septembre 1856,

par M. Scholl.

Messieurs et chers collègues !

Si l'amour de la science et l'attachement le plus sincère à son pays, étaient des titres suffisants pour présider une réunion aussi imposante que celle d'aujourd'hui, j'oserais me croire digne de cet honneur ; mais je le sens trop, Messieurs et chers collègues, mes forces et mes connaissances sont bien au-dessous de la tâche difficile qui m'est imposée, et si je m'y soumets néanmoins, en réclamant votre bienveillante indulgence, c'est uniquement pour me conformer à la volonté de notre honorable Président et à l'usage adopté.

Trop heureux de pouvoir m'éclairer aux lumières que vous allez répandre, je croirais manquer aux convenances en vous faisant perdre, par un long discours, un temps précieux que vous pouvez employer bien plus utilement et plus agréablement. Du reste, que pourrais-je vous dire sur les travaux de la Société pendant l'année écoulée, qui pût offrir quelque intérêt, au moment même où nous attendons tous avec une égale impatience, le rapport toujours si complet, si consciencieux et si savamment élaboré, de notre infatigable Président.

Il est cependant un devoir dont je suis impatient de m'ac-

quitter et qu'il m'est bien doux de remplir : Je viens vous remercier, Messieurs et chers collègues, au nom de la section biennoise et de toute notre population, de l'honneur que vous voulez bien nous faire aujourd'hui. Fière et heureuse de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à son invitation, la plus jeune section de notre Société vous souhaite à tous la bienvenue dans les murs de la ville de Bienne ! Notre accueil sera sans faste mais sincère, cordial et franchement jurassien ; puissiez - vous, de retour dans vos foyers, en conserver un souvenir agréable ; puisse ce jour resserrer encore d'avantage les liens d'amitié et de concorde qui nous unissent ; puissent vos travaux, vivifiés par l'émulation, être un acheminement salutaire au noble but que nous avons sans cesse devant les yeux : le développement intellectuel du Jura, la propagation des lettres, des sciences et des arts dans notre chère patrie !...

Qu'il me soit aussi permis d'être l'organe de la reconnaissance de tous nos collègues auprès des honorables représentants de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel et de celle des beaux-arts de Berne, ainsi qu'auprès des autres amis des sciences, non sociétaires et étrangers à notre contrée, que ni la distance, ni leurs nombreuses occupations n'ont retenus, et qui, par leur présence, sont venus ajouter un si grand charme à la réunion d'aujourd'hui. En jetant un coup-d'œil rétrospectif sur les pertes douloureuses que la faux du temps a fait éprouver à notre Société depuis sa formation, nous avons plus d'un sujet de nous affliger. Vous vous souvenez tous, Messieurs et chers collègues, de la teinte mélancolique qui, l'an passé, était répandue sur nos délibérations ; comme il n'y avait eu qu'une voix sur la vie si bien employée de notre digne Président, il n'y avait aussi qu'un sentiment sur le vide irréparable que sa perte récente laissait dans nos rangs. Aujourd'hui, grâce au temps, ce grand consolateur, la plaie n'est plus saignante comme alors, mais une cicatrice profonde, ineffaçable, est restée ; le souvenir de cet homme de bien, de cette gloire du Jura, est

encore vivant parmi nous , et à l'aspect de ses traits vénérés, si fidèlement retracés par l'habile pinceau de notre célèbre compatriote , nos cœurs et nos pensées se reportent vers Thurmann , et je ne suis que l'interprète de vos sentiments , en apportant à sa mémoire ce modeste tribut de respect et de reconnaissance.

Il est d'usage que le président du jour, après le discours d'ouverture, fasse communication d'un travail à l'assemblée ; mais étranger à toutes les branches de la science, de quoi pourrais-je vous entretenir, qui fût digne de fixer votre attention , ne fût-ce que pendant quelques instants ? Si cependant vous daignez m'y autoriser, je me hasarderai à vous lire une courte notice sur un Biennois, que quelques-uns de nos honorables collègues peuvent avoir connu personnellement, et dont beaucoup auront certainement entendu parler : à défaut d'autre mérite , ce petit travail offrira du moins un intérêt de localité.

Notice biographique sur le colonel Victor-Emmanuel Thellung,
de Courtelary.

(Né à Bienne, le 26 octobre 1760, mort à Berne le 18 mai 1842.)

La longue et honorable carrière du vénérable compatriote dont je viens vous entretenir pendant quelques instants, n'a point été une de ces brillantes apparitions, dont l'histoire moderne nous offre de si nombreux exemples ; en vous parlant d'un ancien militaire, je n'aurai pas à vous raconter les glorieux faits d'armes et les hauts grades conquis à la pointe de l'épée par un Voirol, un Gressot, un Nègre, un Hofmeyer, un Comment, un Daumas, un Jaquet, un Gross et tant d'autres Jurassiens, dont la patrie est fière.

Thellung fut sans doute un brave et excellent officier, mais

une infirmité dont il se sentit affligé de bonne heure, et qui augmenta avec les années, la perte presque totale de l'ouïe, le força, jeune encore, à abandonner le service actif, pour s'occuper de travaux littéraires et scientifiques.

Ce sera donc principalement du littérateur érudit, dont nous aurons à nous occuper, et du Suisse surtout, qui, bien qu'ayant suivi les drapeaux d'une puissance étrangère, conserva jusqu'à ses derniers moments, l'attachement le plus vif pour son pays natal et consacra en grande partie son savoir et ses veilles à lui être utile.

Victor-Emmanuel Thellung était le digne rejeton d'une des plus anciennes et des plus honorables familles du pays; famille, dont, pendant plusieurs siècles, un grand nombre de membres exercèrent les premières charges dans la magistrature de notre petite république, ou occupèrent des grades élevés en service étranger.

François-Jacob, son père, né à Bienne, en 1716, mort en 1797, servit quelques temps en Hollande, comme capitaine-lieutenant dans le régiment de Chambrier, puis, retiré dans sa ville natale, il devint membre du petit conseil, trésorier et commandant de bataillon; son frère, Théophile, fut maréchal de camp, en 1786, au service de la Sardaigne.— François-Jacob se maria en premières noces avec Barbe Euphrosine Knecht, en secondes noces avec Catherine Elise Koch, toutes deux de Berne, et eut trois enfants de sa première femme :

Marianne, morte à Berne, en 1813.

Franz, mort à Bienne, en 1820, qui fut membre du grand-conseil, et s'occupa spécialement de recherches historiques; il a laissé entre autres un manuscrit fort intéressant sur les généalogies de toutes les familles biennoises; ce travail se trouve aujourd'hui dans la possession de l'écrivain de ces lignes, et il y a puisé mainte fois de précieux documents. Franz fut l'aïeul de M. Auguste Thellung, actuellement pasteur à Bienne, que nous sommes heureux de voir aujourd'hui

figurer au nombre de nos honorables collègues, présents à cette séance.

Victor-Emmanuel, qui fait le sujet de cette notice, naquit le 26 octobre 1760, et fut le plus jeune des enfants de François-Jacob Thellung. Lors de sa naissance, sa faible constitution fit craindre à ses parents de ne pouvoir le conserver, et le développement de ses facultés physiques et intellectuelles fut si lent, qu'à l'âge de trois ans, il ne savait encore ni parler, ni marcher; il a néanmoins atteint un âge très-avancé, et survécu à ses frères et sœurs ainsi qu'à presque tous ses contemporains.

Thellung reçut sa première instruction dans la maison paternelle, fréquenta ensuite les écoles publiques de Bienne, florissantes à cette époque sous l'habile direction du pasteur Eldin, secondé par le diacre Bluntschli, et acheva son éducation dans un pensionnat à Neuchâtel.

A l'exemple de la plupart de ses ancêtres, il entra en service étranger, et débuta le 26 juin 1781, comme cadet (aspirant), sur le vaisseau de ligne *Le Tromp*, dans la marine hollandaise. Le 25 février 1782, il commandait déjà un détachement de soldats sur la frégate *Oraniensaal*, puis passa en 1783 comme lieutenant de vaisseau sur la frégate *Bellona*, et le 10 juin suivant, dans la même qualité, sur la frégate *Pollux*.

Ces bâtiments firent, pendant la durée de la guerre anglo-américaine, des courses lointaines auxquelles Thellung prit part; il eut ainsi occasion de visiter les côtes de Guinée, d'Angleterre et de Norwège.

Après le traité de paix de Paris en 1783, la flotte hollandaise s'étant trouvée en inactivité, il demanda et obtint sa démission comme officier de marine et entra le 1^{er} juin 1785 en qualité de premier lieutenant d'infanterie dans la légion de Maillebois, alors au service de la Hollande, mais le licenciement de cette légion ayant eu lieu en 1786, il fut pensionné jusqu'au 1^{er} juin 1788, époque à laquelle il fut incorporé dans le régiment Grénier de l'infanterie valloise; nommé

capitaine-adjutant-major, (staabs-capitain), le 18 juillet 1792, il obtint, le 11 septembre de l'année suivante, le commandement d'une compagnie dans le même régiment, alors Nassau-Ussingen, et la guerre ayant éclaté avec la France, il fit les campagnes qui s'en suivirent, et prit part à plusieurs combats. Mais la révolution de la Hollande, au commencement de 1795, ayant amené la chute de la dynastie d'Orange, il quitta le service, et se retira dans sa patrie avec une démission honorable, le 27 avril de la même année.

Cette révolution, ainsi que celle de 1798 en Suisse, eut pour Thellung, comme pour bien d'autres les suites les plus désastreuses; non seulement sa position en Hollande et les espérances qu'il fondait sur l'avenir étaient anéanties, mais il perdait en outre la plus grande partie de ses revenus en Suisse, par l'abolition des droits féodaux, qui venait d'être décrétée.

L'Evêché de Bâle et la ville de Bienne ayant été réunis à la France, il préféra le séjour de Berne à celui de sa ville natale, et alla s'y établir en 1804; nommé le 13 septembre 1806, professeur de sciences militaires à l'école militaire, il fut honoré par le gouvernement bernois, du grade de lieutenant-colonel, le 15 juin 1808.

Les évènements de 1813 et le rétablissement de la maison d'Orange sur le trône des Pays-Bas en 1815, amenèrent un heureux changement dans sa position. Le roi, se rappelant ses bons et loyaux services, l'en récompensa par une pension considérable, et, sans qu'il en eût fait la demande, par un brevet de lieutenant-colonel dans l'armée hollandaise, en l'invitant en même temps à renoncer à son modeste professorat en Suisse et à se rendre à la Haye.

Thellung dut obtempérer au vœu de son bienfaiteur, mais, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, sa surdité l'empêchait de pouvoir reprendre du service actif, et l'amour de la patrie lui faisant désirer de revoir ses foyers, il obtint en 1827, la permission de revenir à Berne, qu'il ne quitta plus dès lors que momentanément, et où il mourut le 18 mai 1842,

âgé de 81 ans et six mois. Sa dépouille mortelle repose au cimetière de Monbijou.

Voilà bien en abrégé, Messieurs et chers collègues, les évènements, peu saillants du reste, qui ont marqué la carrière militaire de notre vénérable compatriote ; en vous en entretenant plus longtemps, en entrant dans des détails qui peut-être ne seraient pas sans intérêt, mais qui dépasseraient l'étendue admise pour une simple notice, je craindrais d'abuser indiscrètement de votre temps, et ce sera maintenant de l'auteur seul que nous aurons à nous occuper.

Ses principaux ouvrages sont :

1. BEMERKUNGEN ÜBER DIE EHMALIGE SCHWEIZERISCHE KRIEGSVERFASSUNG und ihren Einfluss auf die Vertheidigung des Kantons Bern. 1798. — (*Remarques sur l'ancienne organisation militaire suisse et son influence sur la défense du canton de Berne, en 1798.*) — Francfort et Leipzig. 1799. Un volume in-8°.

2. MILITÄRISCHE AUFSÄTZE. — (*Esquisses militaires.*) — Zurich. 1806. Un volume in-8°.

3. DARSTELLUNG DER MARINE, ein Versuch über den Kriegsdienst zur See. — (*Description de la marine, essai sur le service militaire maritime.*) — Zurich et Leipzig. 1808. — Seconde édition en 1818. 2 volumes in-8°, ornés de tables et d'un grand nombre de planches coloriées.

4. VERSUCH ÜBER DIE TAKTIK UND STRATEGIE. — (*Essai de tactique et de stratégie.*) — Leipzig. 1808. Un volume in-8° avec des plans, etc. Dédié au Roi des Pays-Bas.

5. OBSERVATION SUR LE PRÉCIS DES BATAILLES DE LIGNY ET DE WATERLOO du général Berton. — Utrecht. 1819. Un vol in-8°, en langue française.

6. DAS FELDZUGSPIEL des Obrist Messmer, neu bearbeitet, in deutschen, französischen und niederländischen Sprache. — (*Le jeu de campagne militaire, d'après le colonel Messmer,*

en allemand, en français et en hollandais.) — La Haye. 1819. Un volume avec deux plans.

7. DIE FREIMAUREREI, ein Gedicht in drei Gesangen, aus dem Niederländischen der J. Schouten. — (*La Franc-maçonnerie, poème en trois chants, traduit du hollandais, de Schouten.*) — Varel. 1822. Un volume avec frontispice et vignette.

8. VERSUCH ÜBER DIE EHMALIGE UND GEGENWÄRTIGE MILIZVERFASSUNG DER SCHWEIZERISCHEN EIDGENOSSENSCHAFT. — (*Essai sur la composition ancienne et actuelle des milices de la Confédération Suisse.*) — St-Gall. 1826. Un gros volume, in-8°.

Il a publié en outre de 1801 à 1812 un grand nombre de dissertations et de critiques, dans la feuille mensuelle helvétique (*Helvetische Monatschrift*), dans les *Gemeinnützigen Helvetischen Nachrichten*, et dans les feuilles périodiques, *Archives militaires* et *Pallas*.

Nous devons à l'obligeance de sa famille la découverte de plusieurs manuscrits intéressants, trouvés dans les papiers de sa succession et qui n'ont jamais vu le jour : un recueil de poésies allemandes, françaises et hollandaises, modestement intitulé par leur auteur : *Essai de poésies* (*Versuch von Gedichten*); — des fragments sur l'histoire de la ville de Bienne ; un journal (*Tagebuch*) qui ne s'étend malheureusement que jusqu'à la fin de 1824, ainsi qu'une espèce d'autobiographie (*Rückblick und Erinnerungen*) destinée probablement à lui fournir des matériaux pour des mémoires qu'il avait l'intention de publier, mais il ne paraît pas avoir donné de suite à ce projet.

Les aventures de Robinson, traduites de l'anglais, sous le titre de *Der vollständige Robinson Crusoe*, deux volumes avec une carte de l'île de Robinson, parurent à Constance en 1829.

Cette traduction, qui est accompagnée de notices biographiques sur Alexandre Selkirk et Daniel Defoë, lui est généralement attribuée, et nous sommes d'autant plus disposé à partager cette opinion, qu'indépendamment de ce que le colonel Thellung possédait une connaissance approfondie de

la langue anglaise, un petit vocabulaire des termes de marine annexé à cette traduction, n'est guères qu'un abrégé de celui qui termine son grand ouvrage sur la marine, et que plusieurs explications sont identiques.

L'exemplaire que nous en avons sous les yeux est enrichi de quelques dessins à la sépia, exécutés avec une exquise délicatesse ; ils sont l'ouvrage du colonel Thellung, et prouvent qu'il savait aussi bien manier le pinceau que la plume et l'épée.

Ajoutons enfin pour compléter les renseignements que nous avons pu nous procurer sur les travaux littéraires de notre compatriote, qu'en novembre 1830, il se chargea de la rédaction de la *Neuen Schweizer-Zeitung*, journal paraissant alors à Berne, trois fois la semaine, mais il l'abandonna peu de temps après, abreuvé de dégoûts, et paraît avoir renoncé dès lors à toute espèce de publication.¹

↑ Quelque temps après la réunion de la Société d'Emulation, M. le pasteur Thellung eut l'obligeance de mettre à ma disposition plusieurs manuscrits assez volumineux, découverts plus tard et provenant de la succession de son grand-oncle. Ils contiennent des extraits de l'histoire de l'architecture par Stiegliz, avec un complément tiré de divers auteurs sur les proportions géométriques ; des extraits de correspondances ayant trait à la Suisse, de 1815 à 1825, renfermant des notices fort intéressantes, tant sur un grand nombre de personnes que sur les événements de cette époque ; un travail sur la science forestière ; des notices diverses sur l'astronomie, la littérature et différentes branches des sciences ; des considérations sur la réunion du système décimal et du système duodécimal ; un travail sur l'échiquier des Chinois et sur le grand jeu des échecs ; puis en langue française : des extraits, des notices et des mélanges, avec des notes et réflexions fort originales sur quelques auteurs français ; un gros volume de morceaux détachés sur des sujets religieux ; un autre volume de travaux inédits sur toute espèce de sujets ; enfin trois autres, le 1^{er} de mélanges philosophiques, le 2^e de mélanges historiques, le 3^e traitant des arts et des sciences. — M. Thellung espère pouvoir me procurer encore plusieurs autres travaux inédits de notre vénérable compatriote, de sorte qu'en fait d'œuvres de quelque importance, il ne manquerait plus que les numéros 1, 4, 5 et 6 de la nomenclature ci-dessus. Ces ouvrages ne se trouvant plus dans le commerce de librairie, les personnes qui les posséderaient et qui voudraient bien me les confier pour quelque temps, me rendraient un grand service, en me facilitant les moyens d'élaborer une notice plus complète que celle que je me suis permis de mettre sous leurs yeux.

Quelques-uns des ouvrages mentionnés ci-dessus, n'étant pas à notre disposition, nous devons nous borner à vous parler succinctement de ceux dont il nous a été possible de prendre connaissance, et nous nous acquitterons de cette tâche par ordre de date de leur publication :

Les *Militärischen Aufsätze* (Esquisses militaires) parurent en 1806. Il semblerait que l'intention de l'auteur avait été de diviser cet ouvrage en plusieurs parties, et de l'enrichir de cartes, mais les deux exemplaires que nous en avons sous les yeux, ne contiennent que la première partie et les cartes manquent.

Tous les morceaux qui composent ce volume sont absolument détachés et indépendants les uns des autres ; on y trouve :

1. Un projet d'attaque des cantonnements des troupes françaises en Erguel, en 1798. Projet qui dans l'origine était destiné, non à l'impression, mais à l'exécution.

2. Des considérations sur le plan attribué au général d'Er-lach, pour attaquer les deux armées françaises en Suisse, en 1798.

3. Des remarques sur la force et le nombre des troupes françaises entrées en Suisse à cette époque.

4. Des renseignements sur l'armée hollandaise avant la révolution, en 1795.

5. Des notices sur le régiment d'infanterie vallonne, Nassau-Ussingen, au service des Provinces-Unies.

6. Des remarques sur le projet de débarquement en Angle-terre, que l'auteur considère comme à peu près impossible.

Ces fragments, en perdant le mérite de l'actualité, n'en ont pas moins conservé un intérêt historique, et nous avons la conviction qu'aucun militaire, jaloux de s'instruire, ne les lirait pas aujourd'hui encore sans plaisir et sans fruit.

Un ouvrage de plus grande importance fut sa *Darstellung der Marine* etc. (Description de la Marine, essai sur le service militaire maritime, à l'usage des lecteurs de toutes les

classes.) — Deux volumes, in-8°, ornés de tables et d'un grand nombre de planches coloriées.

Ainsi que le titre l'annonce, le but de l'auteur en écrivant cet ouvrage, était de mettre la littérature maritime à la portée des lecteurs, qui n'étant ni navigateurs, ni marins, n'en possèdent aucune notion et ignorent jusqu'à la signification de ses termes les plus usuels.

Ce livre fut bien accueilli à son apparition en 1808, et il en parut une seconde édition en 1818; malgré les progrès que la science nautique a faits depuis lors, il est considéré encore à présent, comme un travail intéressant à lire et utile à consulter. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur son mérite, et si nous nous permettons d'indiquer sommairement les principaux sujets qui y sont traités, c'est simplement pour vous donner une idée de son importance et de son étendue.

Dans l'avant-propos, l'auteur parle de l'ignorance du public en général dans tout ce qui concerne la marine, il indique le but qu'il se propose et les sources où il a puisé.

Le premier chapitre de son ouvrage traite de la mer, de son étendue, de ses courants, du flux et du reflux, des propriétés de l'eau salée, des instruments nautiques, etc.

Le second, de la classification des vaisseaux et de leur construction.

Le troisième, de leurs dimensions, de leur intérieur et de leur extérieur.

Le quatrième, de l'appareillage.

Le cinquième, de l'équipement et de l'armement.

Le sixième, de l'équipage, de la discipline et des mœurs des marins.

Le septième, du service maritime.

Le huitième, de la tactique maritime.

Le neuvième, des signaux maritimes.

Le dixième enfin des différentes puissances maritimes.

Un vocabulaire explicatif des termes techniques termine l'ouvrage, et n'en forme pas la partie la moins importante.

En revendiquant la nationalité jurassienne de Jean Bart, nous pouvons, il est vrai, compter une illustration maritime au nombre de nos compatriotes, mais on sait que ce n'est pas à sa plume qu'il fut redevable de sa célébrité, tandis qu'ici, il est intéressant de voir un enfant du Jura enseigner la science nautique aux peuples riverains de l'Océan.

Thellung s'attendait à voir manifester quelque étonnement à ce sujet, et, dans son avant-propos, il s'exprime de la manière suivante à cet égard : « Malgré le sourire que l'apparition d'un ouvrage sur la marine, provenant des montagnes de la Suisse et écrit par un Suisse même, provoquera sans doute sur les lèvres de beaucoup de mes lecteurs, je n'en crois pas moins avoir le droit de traiter cette matière, ayant servi comme officier de marine sur la flotte hollandaise pendant la guerre d'Amérique de 1780 à 1784, et ayant par conséquent pu ajouter l'expérience et la pratique, aux connaissances nécessaires. »

Nous avons maintenant à parler d'un ouvrage d'un genre bien différent, c'est un poème ! Il y a sans doute de la poésie aussi dans la vie si accidentée et si aventureuse du marin ; la navigation a inspiré de beaux vers à Esmenard et à d'autres poètes, Chateaubriand l'a chantée dans son sublime langage ; mais rien de plus prosaïque qu'une compilation savante, telle que celle dont nous venons de vous entretenir, et, lorsque la même plume qui décrivait minutieusement toutes les parties de la carcasse d'un vaisseau, trace plus tard des hexamètres harmonieux, lorsqu'on voit un auteur abandonner les arides descriptions et les termes techniques, pour parler le langage des muses, on est contraint d'admirer la variété de son talent. A l'inverse de ce monarque, auquel pour occuper la première place parmi les grands hommes du siècle passé, il manquait une seule vertu !.. mais, malheureusement, la première de toutes, la piété ; à l'inverse de Frédéric II, disons-nous, qui chantait l'art de la guerre en vers assez médiocres, et ridiculisait en prose plus ou moins tudesque les mystères les plus sublimes de la religion chrétienne, c'est en

prose que Thellung nous initie à ses connaissances militaires, et quand il accorde sa lyre, c'est pour célébrer la vertu, l'amour du prochain et la religion !

La *Franc-maçonnerie*, poème en trois chants, traduit du hollandais de J. Schouten, tel est le titre de cet ouvrage, qui parut avec frontispice allégorique et vignette, en 1822, et que le traducteur a dédié au Prince Guillaume, Frédéric-Charles, des Pays-Bas, frère du roi actuel, et grand-maître des loges nationales hollandaises.

Dans le premier chant, après une invocation au génie de la terre, le poète décrit les mystères égyptiens et d'Eleusis, leur influence sur les peuples, en Palestine et en Italie surtout, la barbarie du moyen-âge, les croisades et l'accroissement de la franc-maçonnerie.

Dans le second chant, il indique le but de l'ordre : tolérance et philanthropie, profonde vénération pour la religion et la vertu, dévouement à la patrie et bienfaisance.

Dans le dernier chant, le poète s'applique à défendre la franc-maçonnerie contre les accusations auxquelles elle a de tout temps été en butte, et cherche à lever le voile qui nous cache son avenir.

Un grand nombre de notes du traducteur contiennent des documents peu connus et intéressants sur l'histoire de la franc-maçonnerie.

Indépendamment de son mérite incontestable sous le rapport de la versification, ce que nous admirons surtout dans ce poème, c'est avec l'élévation des pensées le profond sentiment religieux qui y domine, et que beaucoup de lecteurs sans doute ne s'attendaient pas à rencontrer dans la glorification d'un ordre mystérieux, compromis à diverses époques par l'abus que des intrigants et des ambitieux ont fait de son nom, et auquel, de nos jours encore, tant de personnes non initiées attribuent une grande influence sur les mouvements révolutionnaires et irréguliers de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci. M. Mounier, membre de l'assemblée constituante, a entrepris la défense des philoso-

phes, des francs-maçons et des illuminés, dans un ouvrage sérieux qui eut un grand retentissement lors de son apparition en 1822;¹ et à bien des époques différentes, aujourd'hui encore, un grand nombre d'auteurs ont donné carrière à leur verve, tant pour faire l'apologie de cet ordre célèbre, que pour le détracter. Le poème de Schouten est, à notre avis, un des meilleurs ouvrages qui aient paru sur ce sujet, et la traduction faite par un vieillard de soixante-deux ans, n'est pas restée inférieure à l'original, bien que le traducteur se soit imposé la tâche difficile d'observer dans ses vers le même rythme que l'auteur.

L'ouvrage du colonel Thellung, le plus connu dans notre patrie, est son *Essai sur la composition ancienne et actuelle des milices de la Confédération*. L'auteur l'a dédié à ses frères d'armes suisses.

L'introduction contient une esquisse rapide de l'histoire de la Confédération, qu'on ne lira pas sans intérêt.

La première partie du livre est divisée en quatre époques:

La première époque retrace les dispositions militaires, la tactique, les exercices, l'équipement, l'armement et la solde de nos troupes, dans les temps anciens.

La seconde traite de notre état militaire sous la république helvétique, une et indivisible.

La troisième, du rétablissement des milices et de leur organisation cantonale pendant la médiation.

La quatrième, de l'organisation militaire en vertu du pacte de 1815.

Dans la seconde partie, l'auteur nous donne un tableau des différentes institutions militaires, existant alors en Suisse, savoir: la société militaire helvétique, la société militaire des mathématiques de Zurich, l'école militaire de Thoune, l'école militaire de Berne, les sociétés de tir.

Après un aperçu de la littérature militaire suisse, il aborde

¹ *De l'influence attribuée aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France*, par J. J. Mounier, membre de l'assemblée constituante. Paris, 1822.

plusieurs questions importantes pour l'armée fédérale, telles que celles concernant le mode d'équipement en général, l'armement aux frais des individus (Selbstbewaffung), l'habillement, les différentes armes, la réserve, le landsturm, les corps-francs, les positions, les diverses formations et ordres de bataille, la discipline, l'état-major, etc.

Un article spécial est ensuite consacré aux services étrangers, et dans un appendice, l'auteur propose la création d'une décoration fédérale pour le mérite civil et militaire. Elle consisterait en une croix de fer avec un filet d'or, surmontée d'un chapeau orné de plumes pour remplacer la couronne; elle serait entourée d'une guirlande de laurier et de chêne, et présenterait, d'un côté, la croix fédérale avec les mots : « Dieu et Patrie ! » de l'autre, deux mains unies et la devise : « Ad honorem per laborem. » L'auteur appuie sa proposition d'un grand nombre d'autorités, et cite entre autres ces paroles bien senties, tirées des épîtres d'un Suisse à ses concitoyens : « Quittez les routes étroites de vos devanciers et prouvez que le proverbe qui consacre l'ingratitude des républiques est faux. Recherchez, honorez le mérite dans tous les rangs. Instituez une croix civique avec une distinction particulière pour le civil et le militaire; non pas une croix qu'on distribue en masse par grades mais qui ne s'accorde qu'à des actions bien désignées, en un mot une récompense nationale pareille à la couronne civique des anciens. Loin de blesser la démocratie, les décorations viagères qui sont uniquement personnelles et s'accordent également à tous, sont la plus belle application de l'égalité des droits, la seule qu'un être raisonnable puisse admettre. »

Après vous avoir entretenu du militaire et de l'auteur, je devrais, Messieurs et chers collègues, vous faire connaître le colonel Thellung comme chrétien, comme citoyen et comme ami; je devrais vous initier aux mystères de sa vie privée et vous mettre à même d'apprécier ce caractère de

vieille roche, qui ne s'est jamais démenti, et dont le souvenir est resté si cher aux amis qui lui ont survécu.

Une foi sincère, des mœurs pures, un attachement inaltérable à sa patrie, un cœur excellent, une âme expansive et une grande affabilité envers chacun, telles étaient les qualités qui avaient acquis à Thellung l'estime et la vénération des étrangers et de ses concitoyens. Son infirmité et ses goûts le tenaient éloigné des grandes réunions, il leur préférait les cercles plus étroits que forme l'amitié et où règne l'abandon.

Nous trouvons dans ses souvenirs et ses poésies inédites, de nombreux passages qui peignent fidèlement les sentiments qui l'ont animé pendant toute sa vie, et les quelques extraits que nous allons en mettre sous vos yeux, feront mieux connaître cet excellent homme, que tout ce que nous pourrions écrire.

En 1780 déjà, âgé de vingt ans à peine, il avait composé des strophes élégiaques à l'occasion de la mort du digne pasteur Eldin, son ancien professeur, où se dénotent un vrai talent poétique et un vif sentiment religieux; qu'il nous soit permis d'en citer deux :

1°

Es hat der blasse Tod, Eldinen uns entrissen,
Den Edeln, der stich Gott uns seinem Dienst geweiht;
Im Wohlthun konnt er nur des Lebens Gluck geniessen,
Jezt lohnt sein Heiland ihn mit Himmels Seligkeit.

4°

Kein Denkmal ziert sein Grab, die Nachwelt zu belehren,
Wie schön, wie tugendhaft sein Lebenswandel war;
Doch seine Asche ruht, benezt von tausend Zähren,
Ein Jeder weiht ihm sein Herz zum Dankaltar.

Plus tard, en 1784, il exprime dans une prose élégante, harmonieuse et toute poétique, sa joie de revoir la patrie; en 1789, l'époque du renouvellement de l'année lui inspire des pensées empreintes d'une sombre mélancolie, mais chré-

tiennes, et il ne trouve de consolation qu'en élevant son âme à Dieu !

En 1790, il déplore en vers français la mort du général Grénier ; après avoir décrit son tombeau et exprimé en termes touchants l'affliction de sa veuve, il ajoute :

Le voyageur, entrant sous cette voûte sombre,
S'approche du tombeau respectueusement ;
Il parsème de fleurs ce triste monument ,
Et va se reposer, en pleurant à son ombre.

Il lit : « Ci-gît un brave, et sa mémoire est chère
» Au prince, au citoyen, à l'Etat , au guerrier. »
A ces traits là, dit-il, je reconnais Grénier !
Pleurez, braves Vallons, il était votre père !

La bonhomie qui faisait le fond du caractère de Thellung, n'en excluait pas toujours la malice, ainsi que quelques épigrammes, éparses dans ses manuscrits, en font foi ; nous nous bornerons à citer la suivante :

DIE RECENSION.

A.

Mein Fach kenn' ich durchaus, die übrigen durch's lesen.
Die Encyclopädie von X. — hab' ich gelesen,
Fand alles schön, gelehrt und deutlich dargestellt,
Doch nur mein Fach allein war ganz und gar verfehlt.

B.

Ein jeder Leser ist mit dir im gleichen Falle,
Und so wie du, mein Freund, mit Recht, klagst, klagen alle.

On pourrait peut-être traduire cette épigramme de la manière suivante :

A.

Sans être un grand docteur, je connais ma patrie,
Et vois avec regret dans l'Encyclopédie,
Mille sujets divers, savamment commentés,
Hors ceux de mon ressort qui sont fort mal traités.

B.

C'est bien avec raison que ce fait t'indispose.
Tous ses lecteurs, ami, disent la même chose.

Nous trouvons dans ses poésies inédites le commencement d'un poème sur la Résurrection, un essai de traduction en vers d'un poème hollandais intitulé : *La tombe*, et un grand nombre de morceaux détachés, qui tous respirent le même amour pour Dieu, pour la patrie et pour le prochain. On ne peut lire sans attendrissement dans son poème sur la Résurrection, la description du moment où il retrouve dans un monde meilleur, les personnes qui lui étaient chères dans celui-ci ; à la vue de sa mère, il s'écrie :

Wes ist der Engelblick voll hoher Seligkeit ?
Wer winkt mir Segen zu mit holder Freundlichkeit.
Wer giest in meine Brust seraphischer Entzucken ?
O Mutter, das bist du ? Nun du kannst so beglücken ?

Du drückst voll Zärtlichkeit, mich an die theure Brust ;
Sei mir gegrüst, mein Sohn, mein Liebling, meine Lust !
Uns trennte früh der Tod, nichts kann uns weiter scheiden,
Uns winkt die Ewigkeit mit ihren Gottesfreunden !

Il a donné pour épigraphe à ses souvenirs les vers suivants, dont nous regrettons de ne pouvoir essayer la traduction, ainsi que des précédents, pour ceux de nos honorables collègues, auxquels la langue allemande n'est pas familière, mais on sait combien il est difficile de rendre dans un autre idiome la poésie en général et la poésie allemande surtout, et c'est ce motif qui nous empêche de multiplier les citations :

Ihr jugendlichen Freuden
Wie bald seid ihr entflohn !
Des Alters Muh'n und Leiden
Wie nah' sind die mir schon !

Nun halten matte Kräfte
Den Rest des Lebens an ;
Nun ängsten mich Geschäfte
Die ich nicht schliessen kann.
Dort erst , werd' ich entdecken ,
Wo nichts den Geist beschränkt ,
Dass Gott , zu hohen Zwecken ,
Durch Schmerz die Menschheit lenkt.

Peut-être réunirons-nous plus tard les nombreux matériaux qu'on a bien voulu mettre à notre disposition , pour publier en langue allemande une biographie complète de notre digne compatriote ; nous pourrions l'enrichir non-seulement d'un grand nombre de ses poésies inédites , mais d'anecdotes peu connues et de détails fort intéressants sur beaucoup de personnages célèbres de divers pays , avec lesquels il fut en relation , mais nous ne pouvions vous donner aujourd'hui qu'un résumé bien imparfait de cette carrière si honorable et si bien remplie , et si , entraîné par notre sujet , nous avons été trop prolix , si nous avons abusé de votre patience , vous nous le pardonnerez sans doute. Thellung était Biennois , et c'était un Biennois qui vous en parlait.